

Cet ouvrage aborde à la fois les notions d'équité en emploi et d'équité salariale dans les régimes juridiques applicables aux entreprises de compétences québécoise et canadienne. Parmi chacun de ces régimes, il faut encore distinguer un régime général applicable à tous et des régimes particuliers qui s'appliquent à certains employeurs et à certains travailleurs.

On y trouve des descriptions statistiques qui montrent l'état de la situation sur le plan de l'équité en emploi et salariale, les dispositions des lois appropriées et les droits et les obligations qu'elles énoncent, les démarches à faire pour se conformer à ces lois et les recours des personnes qui considèrent subir de la discrimination. On y met en contexte l'intervention de l'État en matière d'équité : pour quoi, où et comment intervient-il ? quand faut-il poser un geste ou quand peut-on le faire ? comment et auprès de quelles instances ?

L'ouvrage aborde tant les décisions que doivent prendre les gestionnaires que les travailleuses et les travailleurs engagés dans le processus et les syndicats qui les représentent. Il traite enfin des difficultés qui se présentent à elles ou à eux et des critiques adressées aux deux régimes en vigueur. Que vous ayez l'intention d'implanter un programme d'accès à l'égalité, d'équité en emploi ou d'équité salariale, que votre organisation soit de compétence canadienne ou québécoise, cet ouvrage vous permettra de disposer d'un guide pratique vous expliquant les différentes étapes y menant.



Marie-Josée Legault enseigne les relations de travail à la TÉLUQ depuis 1991 où elle assume aussi la responsabilité d'un programme de relations de travail. Elle enseigne l'équité en emploi et salariale depuis 1998.



Marie-Josée Legault

ÉQUITÉ
EN EMPLOI

ÉQUITÉ
SALARIALE

